

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1184****20 novembre 2004****SOMMAIRE**

Acanto S.A., Luxembourg . . . . .	56822	Fiscal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56800
Action Plan S.A.H., Luxembourg . . . . .	56817	Fiscal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56800
AD Corporate Services, S.à r.l., Pétange . . . . .	56821	Fiscal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56800
AD Corporate Services, S.à r.l., Pétange . . . . .	56821	First Royal Riche S.A.H., Luxembourg . . . . .	56798
Adelaine S.A., Luxembourg . . . . .	56827	G.E.E.L. S.A., Luxembourg . . . . .	56822
Aedifis & Partners, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56818	G.I.E. Gestioni Immobiliari Europee S.A., Luxem- bourg . . . . .	56818
Albert Thomas, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56801	General Pacific Group Holdings S.A., Luxembourg	56788
Albert Thomas, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56802	Gestfin, Sicav, Luxembourg . . . . .	56820
Alwal S.A., Luxembourg . . . . .	56814	Histrio, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56830
Alwal S.A., Luxembourg . . . . .	56814	Histrio, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56830
Anista, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56819	Hôtel Meyer S.A., Beaufort . . . . .	56797
Artotal S.A., Luxembourg . . . . .	56819	Immo du Nord S.A., Weiswampach . . . . .	56794
Atelier Stephan Zeyen (Luxembourg) S.A., Fisch- bach . . . . .	56795	IPEF III Holdings N° 1 S.A., Luxembourg . . . . .	56822
Avenida del Mar S.A., Luxembourg . . . . .	56825	ITPS (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	56819
Balinster S.C.I., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	56792	Jopen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56795
Beverly Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56819	Jopen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56795
Café-Auberge Kirch, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	56815	Jopen, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56795
Camping Um Bierg S.A., Beaufort . . . . .	56802	L2S Communication S.A., Bertrange . . . . .	56821
Cegu S.A., Luxembourg . . . . .	56823	Leoni-Els, S.à r.l., Ettelbruck . . . . .	56802
Cegu S.A., Luxembourg . . . . .	56823	Lugaro Financing Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56820
Central Construction S.A., Luxembourg . . . . .	56816	Lux T.S.M. International S.A., Dudelange . . . . .	56796
Chiafia Financing Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56820	Lux T.S.M. International S.A., Dudelange . . . . .	56797
Coiffure Mady, S.à r.l., Schrodweiler . . . . .	56790	Luxor S.A., Luxembourg . . . . .	56826
Construct International S.A., Luxembourg . . . . .	56787	Luxor S.A., Luxembourg . . . . .	56826
Continental Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	56815	Manoir Kasselslay, S.à r.l., Roder . . . . .	56796
(Le) Cru et le Cuit, S.à r.l., Roder . . . . .	56796	Melicha, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56825
Deluxfin S.A., Luxembourg . . . . .	56797	Napa S.A., Luxembourg . . . . .	56826
Deluxfin S.A., Luxembourg . . . . .	56797	Nareco J2 S.A., Luxembourg . . . . .	56815
Devinco, S.à r.l., Bertrange . . . . .	56827	Nareco Liberty S.A., Luxembourg . . . . .	56816
Distillerie Nationale Pitz-Schweitzer, S.à r.l., Ettel- bruck . . . . .	56815	Nemset S.A., Luxembourg . . . . .	56822
Dundee & Robin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56819	Netvalue Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56790
Factorint Service S.A., Luxembourg . . . . .	56827	NetZetera Senc, Luxembourg . . . . .	56802
FC21 S.A., Luxembourg . . . . .	56826	NetZetera Senc, Luxembourg . . . . .	56802
Febalux S.A., Weiswampach . . . . .	56792	Nova Resources, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56822
Fedimmo S.A., Weiswampach . . . . .	56830	Novodog, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	56831
Fedimmo S.A., Weiswampach . . . . .	56831	O.E.E., Omnium Européen d'Entreprises S.A.H., Luxembourg . . . . .	56823
Financière Immobilière de Développement Euro- péen S.A., Luxembourg . . . . .	56816	O.E.E., Omnium Européen d'Entreprises S.A.H., Luxembourg . . . . .	56823

OCM Cineplex Galaxy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56804	SO.CO.MAI., Société Commerciale pour le Marché Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	56803
Oceanbreeze Charter S.A., Luxembourg . . . . .	56825	SO.CO.MAI., Société Commerciale pour le Marché Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	56803
P.M. World, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56786	Steel Invest S.A., Luxembourg . . . . .	56818
P.M. World, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56786	Steel Invest S.A., Luxembourg . . . . .	56818
P.M. World, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56786	Tech-IP Soparfi S.A., Luxembourg . . . . .	56828
Picha, S.à r.l., Muenschecker . . . . .	56827	Tech-IP Soparfi S.A., Luxembourg . . . . .	56829
Pos Invest, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56824	Tiles Industrial Investments S.A., Luxembourg . . . . .	56824
Powergen Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56811	Toni Lampertz, GmbH, Beiler . . . . .	56815
ProLogis Italy VI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56794	Treffpunkt Kosmetik, GmbH., Weiswampach . . . . .	56791
ProLogis Italy VI, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56794	(The) UBK French Property Company (N° 1), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56816
ProLogis Italy VII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56791	(The) UBK French Property Company (N° 4), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56817
ProLogis Italy VII, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56791	(The) UBK French Property Company (N° 5), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56817
ProLogis Poland XV, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56803	Wood Trading & Technologies AG, Weiswampach . . . . .	56795
ProLogis Poland XX, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	56810	Wycombe Investment Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	56789
Quincaillerie Finsterwald, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	56827	Wycombe Investment Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	56789
Renault Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	56816	Zuoz Holding S.A., Luxembourg . . . . .	56825
Rhode Island (Holdings) S.A., Luxembourg . . . . .	56787		
Rhode Island (Holdings) S.A., Luxembourg . . . . .	56787		
Rhode Island (Holdings) S.A., Luxembourg . . . . .	56787		
Saint-Rémy S.A., Luxembourg . . . . .	56821		
Settler Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	56826		
Siref S.A., Luxembourg . . . . .	56824		
SO.CO.MAI., Société Commerciale pour le Marché Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	56803		
SO.CO.MAI., Société Commerciale pour le Marché Immobilier S.A., Luxembourg . . . . .	56803		

**P.M. WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 63.830.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(076765.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

**P.M. WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 63.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03931, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(076762.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

**P.M. WORLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 63.830.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03922, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(076766.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

**CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 42.221.

## DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 3 septembre 2004, enregistré à Grevenmacher, le 10 septembre 2004, volume 529, folio 5, case 3;

I. Que la société anonyme holding CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame, R.C.S. Luxembourg section B numéro 42221, a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 93 du 27 février 1993, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 606 du 18 avril 2002, et suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 2002, publié au Mémorial C numéro 1673 du 22 novembre 2002.

II. Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société anonyme CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., même inconnus à ce jour;

- que la liquidation de la société anonyme CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., est achevée et qu'elle est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

III. Que les livres et documents de la société anonyme dissoute CONSTRUCT INTERNATIONAL S.A., resteront déposés pendant cinq ans au moins à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 septembre 2004.

J. Seckler.

(076230.3/231/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2004.

---

**RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 10.843.

Le bilan de la société au 31 mars 2001 (comptes non approuvés), enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(076918.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 10.843.

Le bilan de la société au 31 mars 2002 (comptes non approuvés), enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(076920.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**RHODE ISLAND (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 10.843.

Le bilan de la société au 31 mars 2003 (comptes non approuvés), enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(076921.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**GENERAL PACIFIC GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 40.650.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and four, on the thirteenth of September.  
Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

GENERAL PACIFIC CAPITAL LIMITED, a company with registered office at Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

here represented by Ms Louise Benjamin, solicitor, with professional address at 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on September 1, 2004.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company GENERAL PACIFIC GROUP HOLDINGS S.A., R. C. Luxembourg B 40.650, hereafter called «the Company», has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated June 19, 1992, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. 493 of October 29, 1992.

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, dated April 29, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, No. 549 of May 21, 2003.

- The corporate capital is presently set at five hundred thousand (500,000.-) U.S. Dollars, divided into fifty thousand (50,000) shares with a par value of ten (10.-) U.S. Dollars each, entirely subscribed and fully paid-in.

- The appearing party has successively become the owner of all the shares of the Company.

- The appearing party as sole shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect.

- The appearing party declares that it has full knowledge of the Articles of Incorporation of the Company and that it is fully aware of the financial situation of the Company.

- The appearing party, as liquidator of the Company, declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the said Company have been paid or fully provided for, that the sole shareholder is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and for any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company is deemed to have been carried out and completed.

- The sole shareholder hereby grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date.

- The books and records of the dissolved Company shall be kept for five years at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Thereafter, the mandatory of the appearing party produced to the notary the share register with the relevant transfers which has immediately been cancelled.

Upon these facts the notary stated that the company GENERAL PACIFIC GROUP HOLDINGS S.A. was dissolved.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le treize septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

GENERAL PACIFIC CAPITAL LIMITED, une société avec siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

ici représentée par Mademoiselle Louise Benjamin, sollicitor, avec adresse professionnelle au 6, avenue Pescatore, L-2324 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme GENERAL PACIFIC GROUP HOLDINGS S.A., R. C. Luxembourg B 40.650, dénommée ci-après «la Société», fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 juin 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 493 du 29 octobre 1992.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 5449 du 21 mai 2003.

- La Société a actuellement un capital social de cinq cent mille (500.000,-) dollars U.S., divisé en cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars U.S. chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Sur ce, la mandataire de la comparante a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents lequel a immédiatement été annulé.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société GENERAL PACIFIC GROUP HOLDINGS S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Benjamin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, vol. 145S, fol. 8, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(076792.3/230/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**WYCOMBE INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 90.011.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature

Mandataire

(076714.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**WYCOMBE INVESTMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 90.011.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2004 à 11.00 h*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2004 que.

1. Les comptes annuels au 31 décembre 2003 tels que présentés par le conseil d'administration sont approuvés.
2. Le bilan au 31 décembre fait ressortir une perte s'élevant à 8.027,32 EUR qui est reportée à nouveau
3. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2003.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2004, réf. LSO-AS06823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(076712.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**COIFFURE MADY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9184 Schrondweiler, 19, rue Geischleid.  
R. C. Luxembourg B 91.826.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903081.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

**NETVALUE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 75.231.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de NETVALUE HOLDING S.A. (en liquidation), R. C. B n° 75.231, avec siège social à Luxembourg, et constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 540 du 28 juillet 2000.

Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier par un acte reçu par Maître André Schwachtgen en date du 10 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 29 du 9 janvier 2004.

La séance est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Maître Antoine Meynial, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Maître Michaël Dandois, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent dix actions d'une valeur nominale de cent euros chacune, représentant la totalité du capital social de trente et un mille euros, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, les actionnaires et leurs représentants ayant acceptés de comparaître, sans convocation préalable, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires, de leurs représentants et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Décision de prendre connaissance du rapport du commissaire à la liquidation nommé lors de la deuxième assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 23 juillet 2004.
2. Décision de donner décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Décision de déterminer l'endroit où les livres et documents de la Société seront conservés conformément aux dispositions de la loi.
4. Décision de fixer les détails des actifs non réclamés de la Société qui devront être consignés conformément aux dispositions de la loi.
5. Décision de prononcer la clôture de la liquidation.

L'Assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale prend connaissance du rapport du commissaire à la liquidation.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale donne décharge au liquidateur de la Société et au commissaire à la liquidation pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide de conserver les documents et livres de la Société pour une période de cinq ans à partir de la clôture de la liquidation de la Société au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide de consigner les actifs non réclamés y compris les dividendes non réclamés pendant une période n'excédant pas 12 mois. Après les actifs non réclamés seront consignés auprès de la Caisse de Consignation conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide de clôturer la liquidation de la Société et elle reconnaît que la Société a cessé d'exister. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée s'est terminée à quinze heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Meynial, F. Stolz-Page, M. Dandois, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, vol. 145S, fol. 5, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(076791.3/230/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**TREFFPUNKT KOSMETIK, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 126, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 91.978.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03779, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903084.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**PROLOGIS ITALY VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

(076566.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**PROLOGIS ITALY VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.447.

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03977. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(076774.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**FEBALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 40.

R. C. Luxembourg B 93.755.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903085.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

**BALINSTER S.C.I., Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg E 468.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) ROSEVARA LIMITED, enregistrée au registre de commerce de Dublin sous le numéro 196 711, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande, ici représentée par Mademoiselle Véronique Guebels, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, le 26 août 2004.

2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, enregistrée au registre de commerce de Dublin sous le numéro 196 706, une société établie et ayant son siège social au 4 Custume Place, Athlone, République d'Irlande, ici représentée par Madame Nathalie Habay, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sark, le 26 août 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par les mandataires et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont, par leurs mandataires, arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société civile immobilière qu'elles ont déclaré constituer, et dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

**I. Objet - Dénomination - Durée - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, location, construction ou de toute autre manière de tous biens immobiliers ou mobiliers.

Dans le cadre de son activité, elle pourra notamment accorder hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers ou de ses sociétaires.

La Société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de BALINSTER S.C.I.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des sociétaires décidant à la majorité des voix et des participations.

**Art. 4.** Le siège social est à Luxembourg.

**II. Apports - Capital social - Cession des parts - Droits des associés**

**Art. 5.** Il est créé cinquante (50) parts d'intérêt d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport:

1) ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, quarante-neuf parts d'intérêt. . . . .	49
2) SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, une part d'intérêt. . . . .	1
Total: cinquante parts d'intérêt . . . . .	50

Le fonds social de cinq mille (5.000,-) euros a été mis en espèces à la disposition de la Société ainsi que les sociétaires le reconnaissent.

**Art. 6.** La cession des parts s'opèrera par acte authentique ou sous seing privé, en observant l'article 1690 du Code civil.

Les parts sont librement cessibles entre sociétaires.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les sociétaires sont tenus des dettes de la Société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la Société, les sociétaires sont tenus de ces dettes conformément à l'article 1863 du Code civil.

Dans tous les actes qui contiennent des engagements au nom de la Société, les sociétaires devront, sous leur responsabilité, obtenir des créanciers une renonciation formelle au droit d'exercer une action personnelle contre les sociétaires, de telle sorte que lesdits créanciers ne puissent intenter d'action et de poursuite que contre la présente Société et sur les biens qui lui appartiennent.

**Art. 9.** La Société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs sociétaires, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers du sociétaire ou des sociétaires décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs sociétaires ne mettront pas fin à la Société, qui continuera entre les autres sociétaires, à l'exclusion du ou des sociétaires en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par mandataire commun pris parmi les autres sociétaires.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

### III. Administration de la société

**Art. 10.** La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants sociétaires ou non, nommés par les sociétaires décidant à la majorité simple des voix présentes ou représentées.

L'assemblée fixe la durée de leur mandat.

**Art. 11.** Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les gérants peuvent acheter ou vendre tous immeubles, contracter tous prêts et consentir toutes hypothèques.

Ils administrent les biens de la Société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et de toutes administrations, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le temps et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables, ils touchent les sommes dues à la Société à tel titre et pour telle cause que ce soit ils payent toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils réglementent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant.

Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations et toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des sociétaires, ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent conférer à toute personne de leur choix des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

Ils représentent la Société en justice.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

**Art. 12.** Chacun des sociétaires a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la Société.

### IV. Assemblée générale

**Art. 13.** Les sociétaires se réunissent en assemblée générale extraordinaire chaque fois que les intérêts de la Société l'exigent et au moins une fois l'an en assemblée ordinaire pour l'examen des comptes de la Société.

Toute assemblée doit se tenir dans le délai d'un mois, si la demande en est faite par l'un quelconque des sociétaires.

**Art. 14.** L'assemblée générale ordinaire procède à l'examen des affaires sociales, et discute, approuve ou redresse les comptes.

Elle délibère et vote sur toutes propositions portées à l'ordre du jour.

**Art. 15.** Dans toutes assemblées générales chaque part donne droit à une voix.

En cas de division de la propriété des parts d'intérêt entre usufruitier et nu-propiétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

**Art. 16.** L'assemblée générale extraordinaire peut apporter toutes modifications aux statuts, quelles qu'en soient la nature et l'importance.

### V. Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation de la Société se fera par les soins d'un des sociétaires dont les attributions seront fixées par les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée générale extraordinaire peut cependant décider à la majorité des voix que la liquidation sera confiée à un homme de l'art non sociétaire.

#### *Assemblée extraordinaire*

Et à l'instant les sociétaires, représentant l'intégralité des parts d'intérêt, se sont réunis en assemblée et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Monsieur Gérard Muller, économiste, né le 28 décembre 1943 à Pétange, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est chargé de la gestion journalière de la Société avec le pouvoir de la représenter vis-à-vis des tiers, pour une durée illimitée.

2) Le siège de la Société est établi au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

*Frais*

Les dépenses, frais, charges et rémunérations qui incombent à la Société en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent (1.100,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: V. Guebels, N. Habay, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, vol. 145S, fol. 5, case 10. – Reçu 50 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(076871.3/230/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**IMMO DU NORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 40.

R. C. Luxembourg B 93.732.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03783, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903086.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**PROLOGIS ITALY VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.446.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

(076565.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**PROLOGIS ITALY VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.446.

---

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

P. Cassells

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03979. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(076775.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**ATELIER STEPHAN ZEYEN (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9749 Fischbach, 3C, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 93.724.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(903087.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**WOOD TRADING & TECHNOLOGIES AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.  
R. C. Luxembourg B 96.499.

—  
Il résulte d'une Assemblée Générale extraordinaire que la FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK, S.à r.l., a été nommée Commissaire aux comptes pour continuer le mandat de Monsieur Prignon Jean-Louis, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 juillet 2004.

Pour la société WOOD TRADING & TECHNOLOGIES AG

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2004, réf. DSO-AS00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(903094.3/557/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**JOPEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 73.633.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOPEN, S.à r.l.

Signatures

(076923.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**JOPEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 73.633.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03324, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOPEN, S.à r.l.

Signatures

(076925.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**JOPEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 73.633.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JOPEN, S.à r.l.

Signatures

(076927.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**MANOIR KASSELSTAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Roder.  
R. C. Luxembourg B 102.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roder, le 23 septembre 2004.

Pour MANOIR KASSELSTAY

Signature

Le gérante

(903098.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**LE CRU ET LE CUIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9769 Roder, Maison 21.  
R. C. Diekirch B 5.126.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2004, réf. LSO-AS02413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roder, le 23 septembre 2004.

Pour LE CRU ET LE CUIT, S.à r.l.

H. Hoppelaars

(903099.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**LUX T.S.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 54.897.

L'an deux mille quatre, le quinze septembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX T.S.M. INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération, Résidence Soleil,

constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, en date du 6 mai 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Numéro 392 du 14 août 1996, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 août 2004, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 54.897.

L'assemblée est présidée par Maître Dieter Grozinger De Rosnay, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Christine Schmitt, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Marco Fritsch, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Changement du deuxième alinéa de l'article 1 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 2.** Le siège social est établi à Dudelange.

2) Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter la prédite résolution.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale constate que dans les statuts, lors de l'acte de constitution de la société, le siège social a été erronément indiqué par Luxembourg au lieu de Dudelange.

Afin de redresser cette erreur, l'assemblée générale décide de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article 1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>. Alinéa 2.** Le siège social est établi à Dudelange.

*Deuxième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter la présente résolution et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Monsieur le président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: D. Grozinger De Rosnay, C. Schmitt, M. Fritsch, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 16 septembre 2004, vol. 358, fol. 15, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 septembre 2004.

H. Beck.

(077012.2/201/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**LUX T.S.M. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 54.897.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 septembre 2004.

H. Beck.

(077015.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**HOTEL MEYER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6310 Beaufort, 120, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 98.318.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903078.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**DELUXFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.272.

---

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(076799.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**DELUXFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.272.

---

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04148, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

(076801.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**FIRST ROYAL RICHE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 102.989.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1) Monsieur Christian Faltot, administrateur de sociétés, demeurant au 45, rue François Emile Babeuf, F-54190 Villefranche, France,

2) Monsieur Eric Kaiser, administrateur de sociétés, demeurant au 5, rue Jean-Pierre Kemp, L-8029 Strassen, Luxembourg,

tous les deux ici représentés par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données le 7 septembre 2004.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme holding qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de FIRST ROYAL RICHE.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

La Société peut notamment acquérir par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces, négociables ou non (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), et tous autres droits s'y rattachant, et les exploiter par voie de vente, cession, échange ou autrement. Elle peut en outre procéder à l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

La Société peut émettre des obligations par voie de souscription publique ou privée et emprunter de quelque façon que ce soit conformément à la loi. La Société peut accorder tous concours, prêts, avances ou garanties aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe et substantielle.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs.

La Société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou, à défaut, par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** Les lois modifiées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) Monsieur Christian Faltot, préqualifié, cinquante actions .....	50
2) Monsieur Eric Kaiser, préqualifié, cinquante actions .....	50
Total: cent actions .....	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cent cinquante euros (1.650,-).

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée constitutive à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- a) Monsieur Patrick Nguyen, administrateur de sociétés, né le 3 février 1951 à Mulhouse, France, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,
- b) Monsieur Christian Faltot, administrateur de sociétés, né le 2 juin 1966 à Villerupt, France, demeurant au 45, rue François Emile Babeuf, F-54190 Villerupt, France, et
- c) Monsieur Gustave Vogel, administrateur de sociétés, né le 10 juillet 1948 à Dudelange, Luxembourg, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Eric Kaiser, administrateur de sociétés, né le 7 janvier 1952 à Sallanches, France, demeurant au 5, rue Jean-Pierre Kemp, L-8029 Strassen, Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

5) Le siège social de la Société est fixé au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Stolz-Page, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, vol. 145S, fol. 5, case 11. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(076869.3/230/142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**FISCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.769.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04161, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(076797.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**FISCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.769.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(076796.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**FISCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 56.769.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU04170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

*Banque Domiciliataire*

Signatures

(076795.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**ALBERT THOMAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 84.596.

L'an deux mille quatre, le sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Patrick Ninosque, gérant de sociétés, demeurant au 45 chemin des Combes à CH-1802 Corseaux, Suisse, ici représenté par Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 28 août 2004.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de ALBERT THOMAS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 84.596, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 21 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 421 du 15 mars 2002.

Les statuts de ladite Société ont été modifiés par acte reçu par le même notaire en date du 4 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 350 du 1<sup>er</sup> avril 2003.

- Le capital social de la Société est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 16.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 15.000,- à EUR 31.000,- par la création et l'émission de 160 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

- Souscription et libération en espèces.

2. Modification subséquente de l'article 7 des statuts.

3. Constatation des bénéfices réalisés à la date du 31/12/2003 et mise en réserve.

4. Divers.

Les associés ont ensuite abordé l'ordre du jour et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence d'un montant de EUR 16.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 15.000,- à EUR 31.000,- par la création et l'émission de 160 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.

Ces nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées par INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL LIFE, dont le siège est au 17, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg.

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement libérées en espèces pour un montant de seize mille euros (EUR 16.000,-) ensemble avec une prime d'émission d'un montant de mille six cents euros (EUR 1.600,-) de sorte que le montant de dix-sept mille six cents euros (EUR 17.600,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Deuxième résolution*

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 7 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 7.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.»

*Troisième résolution*

Les associés décident que le bénéfices de la société au 31 décembre 2003 sont mis en réserve et lors de leur distribution, seront réservés à Monsieur Patrick Ninosque, préqualifié, associé unique à cette date.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Jacquet, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, vol. 145S, fol. 5, case 12. – Reçu 176 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

A. Schwachtgen.

(076802.3/230/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**ALBERT THOMAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 84.596.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1148 du 7 septembre 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(076803.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**LEONI-ELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9051 Ettelbruck, 98, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 98.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES, S.A.

Signature

(903080.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**CAMPING UM BIERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6310 Beaufort, 110, Grand-rue.  
R. C. Diekirch B 5.886.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903079.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**NETZETERA SENC, Société en nom collectif.**

Siège social: L-1529 Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau.  
R. C. Luxembourg B 82.087.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

*Pour la société NetZetera Senc,*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(077158.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**NETZETERA SENC, Société en nom collectif.**

Siège social: L-1529 Luxembourg, 32, rue Raoul Follereau.  
R. C. Luxembourg B 82.087.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

*Pour la société NetZetera Senc,*

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

(077159.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**SO.CO.MAI., SOCIETE COMMERCIALE POUR LE MARCHE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 48.001.

Le bilan au 31 décembre 2000 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03836, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077165.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**SO.CO.MAI., SOCIETE COMMERCIALE POUR LE MARCHE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 48.001.

Le bilan au 31 décembre 2001 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03837, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077166.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**SO.CO.MAI., SOCIETE COMMERCIALE POUR LE MARCHE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 48.001.

Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03839, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077167.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**SO.CO.MAI., SOCIETE COMMERCIALE POUR LE MARCHE IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 48.001.

Le bilan au 31 décembre 2003 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03841, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Signature.

(077168.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**ProLogis POLAND XV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.238.

*Extrait (traduction) des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076572.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**OCM CINEPLEX GALAXY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1025 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 102.995.

**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the twenty-seventh of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM CINEMA HOLDINGS, LLC, a limited liability company organised under the laws of Delaware, United States, with its registered office is at 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071, United States of America,

represented by Mrs Caroline Migeot, lawyer, residing in Hachy (Belgium), by virtue of proxy given under private seal on 23 July 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company.

**Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration****Art. 1. Form - Corporate name**

There is formed a private limited liability company under the name OCM CINEPLEX GALAXY, S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

**Art. 2. Registered office**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

**Art. 3. Object**

3.1 The objects of the Company are to invest in domestic or foreign securities or similar instruments, including but not limited to shares, warrants and equity securities, bonds, notes, loans and other debt instruments or securities, trade receivables or other forms of claims, obligations (including but not limited to synthetic securities obligations), to acquire rights or participations in loans and in financial derivatives agreements or instruments, to enter into any other agreements relating to such securities or similar instruments and to grant and receive pledges, guarantees or other security interests of any kind under any law.

3.2 The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of notes (including asset linked notes), bonds, promissory notes and other debt instruments or debt securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility (including profit participation loan facilities);

(b) advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or other companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

(c) enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

(d) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide credit protection to the swap counterparty;

(e) enter into agreements, including, but not limited to:

1. underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, selling agreements and other contracts for services;

2. interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c) (d) and (e) 1 above; and

3. bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under 3.2 (a), (b), (c), (d), (e) 1 and 2 above.

It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

3.3 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, enter into all transactions agreements and arrangements which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above, however without taking advantage of the law of July 31, 1929, on Holding Companies.

#### **Art. 4. Duration**

The Company is established for an unlimited duration.

### **Chapter II.- Capital, Shares**

#### **Art. 5. Share capital**

5.1 The capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) Shares (the «Shares»). Each share has a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-). The holders of Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

#### **Art. 6. Shares indivisibility**

Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 7. Transfer of shares**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

7.3 In addition, each Shareholder agrees that it will not transfer, pledge or grant a security interest in any Share without the prior written consent of the Board of Managers.

### **Chapter II.- Management**

#### **Art. 8. Management**

8.1 The Company shall be managed by a board of managers composed of at least three members (the «Board of Managers» or the «Managers»). The Managers need not be Shareholders.

8.2 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken collectively by the Board of Managers in compliance with article 12 of the Articles.

8.3 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two Managers as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any two Managers does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

#### **Art. 9. Powers of the Board of Managers**

9.1 In dealing with third parties and without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

#### **Art. 10. Representation of the Company**

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

#### **Art. 11. Delegation and agent of the Board of Managers**

11.1 The Board of Managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **Art. 12. Meeting of the Board of Managers**

12.1 The meetings of the Board of Managers are called by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all notice requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by more than 50% of the Managers present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by more than 50% of the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any two Managers or by any person nominated by any two Managers or during a meeting of the Board of Managers.

#### **Chapter IV.- General meeting of Shareholders**

##### **Art. 13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes**

13.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his Shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

13.3 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

#### **Chapter V.- Business Year**

##### **Art. 14. Business year**

14.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Managers and the Managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### **Art. 15. Distribution right of shares**

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by a majority of votes of the Shareholders.

#### **Chapter VI.- Liquidation**

##### **Art. 16. Causes of dissolution**

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

##### **Art. 17. Liquidation**

17.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by the simple majority of Shareholders.

17.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

#### **Chapter VII.- Applicable Law**

##### **Art. 18. Applicable Law**

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

##### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on December 31, 2004.

##### *Subscription - Payment*

The capital has been subscribed as follows:

Shares	
OCM CINEMA HOLDINGS, LLC .....	500 Shares
Total: five hundred Shares .....	500 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

##### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at two thousand Euro.

*General Meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1. Are appointed as members of the Board of Managers for an undetermined period:
  - \* Mr Mark Oei, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
  - \* Mr Brett Wyard, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
  - \* Mr Kenneth Liang, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
  - \* Mr Sean Armstrong, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071; and
  - \* Mr Peter Gerrard, 34, Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 10 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of any two members of the Board of Managers.

2. The Company shall have its registered office at 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-sept juillet 2004.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

OCM CINEMA HOLDINGS, LLC, une société à responsabilité limitée organisée sous le droit du Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social au 333 South Grand Avenue, 28th Floor, Los Angeles, California 90071, United States of America.

Le comparant ci-dessus est ici représenté par Mme Caroline Migeot, avocat, demeurant à Hachy, Belgique, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé du 23 juillet 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Chapitre 1<sup>er</sup>- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée****Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination**

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de OCM CINEPLEX GALAXY, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2. Siège social**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

**Art. 3. Objet**

3.1 Les objets de la Société sont d'investir dans des titres ou autres instruments, luxembourgeois ou étrangers tels que, mais sans que cela soit limitatif, des actions, warrants et autres titres représentatifs de capital, des obligations, des prêts et autres instruments similaires, des créances commerciales ou autres formes de créances, des dettes, des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations de couvertures synthétiques), d'acquérir des droits ou des participations dans des prêts ou contrats sur des produits dérivés ou autres instruments, de conclure des contrats relatifs à ces titres ou instruments similaires et de fournir des gages, garanties et autres sûretés de toutes sortes soumis à une quelconque loi.

3.2 La Société peut également:

(a) réunir des fonds, et notamment émettre des obligations (notamment, sans que ceci soit limitatif, des obligations traçantes), des billets à ordre, des titres de créance et autres dettes, utiliser des instruments financiers dérivés ou autres et conclure des emprunts ou tout autre forme de moyen de crédit (incluant des prêts participatifs (profit participation loan facilities));

(b) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Apparentées») et chacune une «Société Apparentée»;

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la So-

ciété, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement;

(c) accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

(d) entrer dans toute forme de contrats de crédit dérivés tels que, mais sans que cela soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contrepartie;

(e) conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative:

1. des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, en relation avec les capitaux que la Société s'est procurée;

2. des contrats d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tous autres contrats sur des produits dérivés en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 les points (a), (b) (c) (d) et (e)1 ci-dessus;

3. des contrats bancaires, contrats de facilités de crédit, des contrats d'assurance-crédit et des contrats portant sur des garanties en relation avec les objets mentionnés dans l'article 3.2 points (a), (b), (c) (d) et (e)1 et 2 ci-dessus.

Il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

3.3 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

#### **Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée

### **Chapitre II.- Capital, Parts**

#### **Art. 5. Capital social**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500 EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»). Chacune a une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25 EUR). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

#### **Art. 6. Indivisibilité des Parts**

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### **Art. 7. Transfert des Parts**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

7.3 Chaque Associé s'engage à ne pas céder, mettre en gage ou conférer des garanties sur les Parts Sociales qu'il détient sans le consentement préalable et écrit du Conseil de Gérance.

### **Chapitre III.- Gérance**

#### **Art. 8. Gérance**

8.1 La Société sera administrée par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres (le «Conseil de Gérance» ou les «Gérants»). Les Gérants ne sont pas obligatoirement des Associés.

8.2 Toute décision à prendre concernant la gestion de la Société sera prise collectivement par le Conseil de Gérance conformément à l'article 12 des Statuts.

8.3 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré à deux Gérants tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par deux Gérants ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance**

9.1 Dans les rapports avec les tiers et sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

**Art. 10. Représentation de la Société**

Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par deux Gérants.

**Art. 11. Délégation et agent du Conseil de Gérance**

11.1 Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

**Art. 12. Réunion du Conseil de Gérance**

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un des Gérants. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de 50% des Gérants présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par plus de 50% des Gérants. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par deux des Gérants ou par toute personne habilitée à cet effet par deux Gérants ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

**Chapitre IV.- Assemblée générale des Associés****Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des Associés**

13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

13.3 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions légales.

**Chapitre V.- Exercice social****Art. 14. Exercice social**

14.1 L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par les Gérants et ceux-ci présentent un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 15. Droit de distribution des Parts**

15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, les Gérants pourront proposer que les fonds disponibles soient distribués. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

**Chapitre VI.- Liquidation****Art. 16. Causes de dissolution**

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

**Art. 17. Liquidation**

17.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité simple des Associés.

17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Chapitre VII.- Loi applicable****Art. 18. Loi applicable**

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

*Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

OCM CINEMA HOLDING LLC ..... 500 Parts Sociales

Total: cinq cents Parts Sociales ..... 500 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à deux mille Euro.

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont appelés aux fonctions de gérants pour une durée indéterminée:

- \* Mr Mark Oei, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
- \* Mr Brett Wyard, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
- \* Mr Kenneth Liang, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
- \* Mr Sean Armstrong, 333 South Grand Avenue, 28th floor, Los Angeles, California 90071;
- \* Mr Peter Gerrard, 34, Domaine de Brameschof, L-8290 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg.

En vertu de l'article 10 des Statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

2. Le siège social de la Société est établi au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Migeot, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2004, vol. 144S, fol. 68, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

J. Elvinger.

(076901.3/211/411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**ProLogis POLAND XX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 84.436.

*Extrait des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la Société le 13 septembre 2004*

Il a été décidé que:

Décharge a été accordée au gérant unique, soit ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., pour la durée de son mandat du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2003.

Le 13 septembre 2004.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03943. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076575.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

**POWERGEN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 103.020.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the first day of the month of September.  
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

POWERGEN LIMITED, a company incorporated under the laws of England, with its registered office located at Westwood Way, Westwood Business Park, Coventry CV4 8LG.

Here represented by Mr Paul de Haan, residing in 28, rue Ignace de la Fontaine, L-1532 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given to him in Coventry on 9th August 2004.

Copy of said power of attorney remains attached to the present deed to be registered with it.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1.** A limited liability company is hereby formed by the appearing party and all persons who will become associates, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the Company is POWERGEN HOLDINGS, S.à r.l.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans or otherwise) to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.

**Art. 5.** The capital of the Company is fixed at thirty thousand Euro (EUR 30,000) divided into one thousand two hundred (1,200) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

**Art. 6.** Each share entitles its owner to a proportional right in the Company's assets and profits.

**Art. 7.** Shares are freely transferable among associates. The share transfer inter vivos to non associates is subject to the consent of at least seventy-five per cent of the Company's capital. In the case of the death of an associate, the share transfer to non-associates is subject to the consent of no less than seventy-five per cent of the votes of the surviving associates. In any event the remaining associates have a pre-emption right, which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-associate.

**Art. 8.** The Company is managed by one or several managers who need not to be associates. They are appointed and removed from office by the general meeting of associates, which determines their powers and the term of their mandates, and which statutes at the majority of the capital. They may be re-elected and may be revoked ad nutum and at any time.

Vis-à-vis third parties the manager or managers have the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do and authorise all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the joint signature of all managers or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the managers.

Any manager may represent one or more of his colleagues at any meeting of the board of management.

Any manager may participate in any meeting of the board of management by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of management may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

**Art. 9.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

**Art. 10.** Each associate may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at the meeting through a special proxy.

**Art. 11.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the associates representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of incorporation are taken by a majority of the associates representing three quarters of the capital.

**Art. 12.** The fiscal year begins on 1st January in each year and ends on 31st December of the same year.

**Art. 13.** Every year as of 31st December, the annual accounts are drawn up by the managers.

**Art. 14.** The financial statements are at the disposal of the associates at the registered office of the Company.

**Art. 15.** Out of the net profit five per cent shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent of the capital of the Company.

The balance is at the disposal of the associates.

The associates may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the managers showing that sufficient funds are available for such distribution, it being understood that the amounts to be distributed may not exceed the profits realised since the end of the last fiscal year increased by profits carried forward and sums distributable but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

**Art. 16.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not to be associates and who are appointed by the associates who will specify their powers and remunerations.

**Art. 17.** If, and as long as one associate holds all the shares, the Company shall exist as a single associate Company, pursuant to article 179 (2) of the law on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 18.** For anything not dealt with in the present articles of incorporation, the associates refer to the relevant legislation.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for by Article 183 of the law of August 10th, 1915, on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid up one thousand two hundred (1,200) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

Evidence of the payment of the subscription price has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand and five hundred Euro.

#### *Extraordinary general meeting*

The single shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed in L-1661, Luxembourg, 99, Grand-rue.

2. The number of directors is set at four:

a) Mr David Beynon, Head of Tax for POWERGEN UK plc, with address in 36, Milliners Way, Bishop Stortford, Hertfordshire, CM 23 4GG, England.

b) Mr Jack Groesbeek, manager, with address in 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

c) Mr Eric Isaac, group resident manager, with address in 4, Grappenhiehl, L- 5335 Moutfort, Luxembourg.

d) Mr Stefan Hloch, with address in Bellerkreuzweg 8, D-50769 Cologne.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with Us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le premier jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

POWERGEN LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au Westwood Way, Westwood Business Park, Coventry CV4 8LG,

Ici représentée par Monsieur Paul de Haan, demeurant au 28, rue Ignace de la Fontaine, L-1532 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Coventry le 9 août 2004.

Une copie de ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

La partie comparante agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est constituée par les présentes comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la partie comparante et toute personne qui deviendra par la suite associé, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes. La Société prend la dénomination de POWERGEN HOLDINGS, S.à r.l.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou de toute autre entreprise, l'acquisition par achat, souscription ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance ou autres valeurs mobilières, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations et certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par l'intermédiaire de prêts ou autrement), à toute société affiliée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

**Art. 5.** Le capital de la Société est fixé à trente mille Euro (EUR 30.000) divisé en mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25) chacune.

**Art. 6.** Chaque part sociale donne droit à une part proportionnelle de l'actif social et des bénéfices de la Société.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital de la Société. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent des droits de vote appartenant aux associés survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption, qu'ils doivent exercer endéans trente jours à partir de la date du refus du transfert à un non-associé.

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs pouvoirs, et qui statue à la majorité du capital. Ils sont rééligibles et ils sont révocables ad nutum et à tout moment.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature conjointe de tous les gérants ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par les gérants.

Tout gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues à toute réunion du conseil de gérance.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit dans un ou plusieurs documents, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

**Art. 9.** Dans le cadre de l'exécution de leur mandat, les gérants ne sont pas tenus personnellement responsables. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution correcte de leurs obligations.

**Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital.

**Art. 12.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 13.** Chaque année au 31 décembre, les gérants établissent les comptes annuels.

**Art. 14.** Les comptes annuels sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

**Art. 15.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légal. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint dix pour cent du capital social de la Société.

Le solde est à la disposition des associés.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'états comptables préparés par les gérants desquels il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour une telle distribution, étant entendu que les montants à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve, en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

**Art. 16.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 17.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

*Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante celle-ci a souscrit et intégralement libéré mille deux cents (1.200) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

*Evaluation - Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges, de quelle que nature que ce soit, incombant à la Société en raison de sa constitution sont estimés à mille cinq cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé au L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

2) Le nombre de gérants est fixé à quatre:

a) M. David Beynon, chef du département fiscal de POWERGEN UK plc, avec adresse au 36, Milliners Way, Bishop Stortford, Hertfordshire, CM 23 4GG; Angleterre;

b) M. Jack Groesbeek gérant, avec adresse au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

c) M. Eric Isaac, gérant résidant du groupe, avec adresse au 4 Grappenhiehl, L 5335 Moutfort, Luxembourg;

d) M. Stefan Hloch, avec adresse au Bellerkreuzweg 8, D-50769 Cologne.

En foi de quoi, Nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau au début du document en date qu'en tête.

Le document ayant été lu à la partie comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite partie comparante a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. De Haan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, vol. 21CS, fol. 98, case 3. – Reçu 300 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

J. Elvinger.

(077300.3/211/215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

**ALWAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.295.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(076912.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**ALWAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 88.295.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2004, réf. LSO-AU02226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(076910.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**CAFE-AUBERGE KIRCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9010 Ettelbruck, 5, rue de Bastogne.  
R. C. Diekirch B 5.814.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903082.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**TONI LAMPERTZ, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9944 Beiler, Maison 28.  
R. C. Diekirch B 3.225.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 septembre 2004, réf. DSO-AU00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, le 22 septembre 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(903083.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**DISTILLERIE NATIONALE PITZ-SCHWEITZER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Ettelbruck.  
R. C. Luxembourg B 92.947.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU00136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 septembre 2004.

Signature.

(903101.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 septembre 2004.

---

**NARECO J2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 81.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature.

(076672.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**CONTINENTAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 28.000.000,-.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 18.197.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 août 2004 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, M. Chief Bode Akindede, M. Michel Arni, M. Richard Abraham, Dr Urs Peter Kälin, COAST DIRECTORS LIMITED et CLASSIC DIRECTORS LIMITED est renouvelé pour une période d'un an. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2005.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes actuel, M. Fons Mangen est renouvelé pour une période d'un an. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2005.

Dr. U.P. Kälin.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2004, réf. LSO-AU00855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076776.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**CENTRAL CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 56.508.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature.

(076671.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**NARECO LIBERTY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 79.145.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03669, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature.

(076668.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**FINANCIERE IMMOBILIERE DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 42.198.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature

Administrateur-délégué

(076660.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**RENAULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 2, rue Robert Stumper.  
R. C. Luxembourg B 8.269.

Le bilan au 31 décembre 2003 avec Annexes, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03956, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(076656.3/322/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY (N° 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 67.226.

Changement suivant le contrat de cession d'action 8 juillet 2004:

- Ancien actionnaire unique: THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY LIMITED, P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3QL.

- Nouvel actionnaire unique: DAVIDSON & CIE S.A., Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

P. Van Halteren / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076643.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

56817

**THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY (N° 4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.695.

—  
Changement suivant le contrat de cession d'action 8 juillet 2004:

- Ancien actionnaire unique: THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY LIMITED, P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3 QL.

- Nouvel actionnaire unique: DAVIDSON & CIE S.A., Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur*

P. Van Halteren / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02480. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076637.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY (N° 5), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 71.563.

—  
Changement suivant le contrat de cession d'action 8 juillet 2004:

- Ancien actionnaire unique: THE UBK FRENCH PROPERTY COMPANY LIMITED, P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3QL.

- Nouvel actionnaire unique: DAVIDSON & CIE S.A., Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, BVI.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme  
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

*Administrateur*

P. Van Halteren / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076634.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**ACTION PLAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 47.061.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 26 août 2004*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Messieurs Thierry Fleming, Claude Schmitz et Guy Hornick pour une nouvelle période d'une année, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire de Surveillance, AUDIEX S.A., pour une nouvelle période d'une année, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACTION PLAN S.A.

Société Anonyme Holding

G. Hornick / C. Schmitz

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU03067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076787.3/045/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**AEDIFIS & PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 18, val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 91.528.

Le siège social de la société est transféré à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2004 de l'adresse suivante: L-1135 Luxembourg, 24, avenue des Archiducs à L-1370 Luxembourg, 18, val Sainte-Croix.

F. Goebel

*Associé unique*

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03838. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(076793.3/230/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**G.I.E. GESTIONI IMMOBILIARI EUROPEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 45.593.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03535, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

(076741.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**STEEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.261.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(077022.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**STEEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 53.261.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
qui s'est tenue le 2 juin 2004 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Madame Ries-Bonani, et de Messieurs De Bernardi, Heitz et Lanners, Administrateurs.
- L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste de Commissaire aux comptes Pierre Schill, demeurant à Luxembourg, 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de M. Adrien Schaus.
- Les mandats des Administrateurs et Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04330. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(077043.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**BEVERLY INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 74.129.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2004.

LUXFIDUCIA, S.à .r.l.

Signature

(076743.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**ARTOTAL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.250,-**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 45.463.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Compère.

(076780.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**ANISTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 83.092.

Le bilan au 14 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03962, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(076779.3/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**ITPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 71.431.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04283, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2004.

Signature

Mandataire

(076716.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**DUNDEE & ROBIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 36.254.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... 2.590,57 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2004.

Signature.

(076985.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**LUGARO FINANCING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.174.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2003*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2003 que:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2002 sont approuvés.
3. Le bénéfice au 31 décembre 2002 s'élevant à USD 29.239,75 est reporté à nouveau.
4. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076708.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**CHIAFIA FINANCING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 76.157.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2003*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2003 que:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2002 sont approuvés.
3. Le bénéfice au 31 décembre 2002 s'élevant à USD 57.032,31 est reporté à nouveau.
4. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076705.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**GESTFIN, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.187.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2004*

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

*Composition du Conseil d'Administration:*

Messieurs Antoine Calvisi, président

Pierre Jaegly

Robert Menegay

Nico Thill

Claude Tournaire

Guy Wagner

*Réviseur d'Entreprise:*

MAZARS

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077112.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**AD CORPORATE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 79.361.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03921, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076822.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**AD CORPORATE SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 79.361.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2004, réf. LSO-AS03924, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076823.3/4287/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**L2S COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.725.

*Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 30 avril 2004*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004 que:

1. Les comptes annuels au 31 décembre 2002 tels que présentés par le conseil d'administration sont approuvés.
2. Le bilan au 31 décembre fait ressortir une perte s'élevant à EUR 6.458,50 qui est reportée à nouveau.
3. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 2002.
4. Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer les affaires de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2004.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2004, réf. LSO-AT04282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076709.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**SAINT-REMY S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 60.840.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 septembre 2004 que les résolutions ci-après ont été approuvées à l'unanimité:

- La démission du Commissaire aux Comptes actuel, ELPERS & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., est acceptée et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.
- La société GALINA INC., PO Box 3484, Road Town, Tortola, British Virgin Islands est élue nouveau Commissaire aux Comptes et terminera le mandat du Commissaire aux Comptes démissionnaire, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de l'an 2009.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076778.3/724/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**NOVA RESOURCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.394,67.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R. C. Luxembourg B 67.278.

—  
**EXTRAIT**

En date du 13 février 2004, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- la démission de M. Dirk C. Oppelaar en tant que gérant est acceptée avec effet au 25 novembre 2003 et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat.

- M. Bart Zech, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, a été nommé nouveau gérant avec effet au 25 novembre 2003.

Luxembourg, le 13 février 2004.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076777.3/724/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**IPEF III HOLDINGS N° 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 72.196.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02765, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076810.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**NEMSET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 70.156.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02760, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076811.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**ACANTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 70.534.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02755, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076812.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**G.E.E.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 80.300.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(077001.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**CEGU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 94.129.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2004.

FIDUPAR

Signature

(076938.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**CEGU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 94.129.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire  
qui s'est tenue le 20 avril 2004 à 10.30 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Monsieur Dirk Eelbode, Monsieur Jean Quintus et Monsieur Koen Lozie, Administrateurs ainsi que de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Pour copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04328. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(077041.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**O.E.E., OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 6.438.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(077028.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**O.E.E., OMNIUM EUROPEEN D'ENTREPRISES, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 6.438.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 28 juin 2004 à 10.00 heures à Luxembourg, 23,  
avenue de la Porte-Neuve*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Statutaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et de la société COSAFIN S.A. et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôtures au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

J. Quintus / COSAFIN S.A.

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04341b. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(077046.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**SIREF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.599.

—  
*Extract of the minutes of the Extrordinary General Meeting of shareholders  
held at the registered office of the company on February 23, 2004 at 2 o'clock*

The Extraordinary General Meeting took note of the decision of Mr Maurice Haag to resign as Director and decided to appoint in replacement Mr Pierre Bonin as new Director of the Company.

The new Director is appointed for a period ending at the Annual General Meeting approving the annual accounts as at December 31, 2003.

Certified copy  
FIDUPAR / N. Didier  
Director / Director  
Signatures / -

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

**Suit le texte en français:**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire  
qui s'est tenue le 23 février 2004 à 14.00 heures au siège social*

L'assemblée générale extraordinaire prend note de la décision de Monsieur Maurice Haag de démissionner en qualité d'administrateur et décide de nommer en remplacement Monsieur Pierre Bonin administrateur de la société.

Le mandat du nouvel administrateur vient à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2003.

Copie certifiée conforme  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077030.3/1172/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**TILES INDUSTRIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 71.363.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, (version abrégée) enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02748, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076813.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**POS INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 78.564.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 9 septembre 2004*

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 9 septembre 2004 que:

1. L'associé unique accepte la démission de HALSEY, S.à r.l., des ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 12 août 2004;

2. L'associé unique donne décharge (quitus) au gérant démissionnaire pour l'exécution de son mandat.

Par conséquent, reste unique gérant de la Société, Monsieur Bertil Hansson demeurant au 12 Clos d'Irène, route de Saumane, 84800 Isle sur la Sorgue, France.

HALSEY GROUP, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(076800.3/230/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**ZUOZ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 14 septembre 2004, réf. LSO-AU02742, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés .....	192.509,81 CHF
- Perte de l'exercice .....	177.869,30 CHF
- Report à nouveau .....	370.379,11 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076815.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**OCEANBREEZE CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 82.542.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 15 juillet 2004 que:

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Mamadou Dione comptable, élisant domicile au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide d'élire en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat est confirmé en date de ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour inscription - Réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU03894. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076873.3/2329/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**MELICHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 85.168.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2004, réf. LSO-AU01145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(076983.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**AVENIDA DEL MAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.382.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 27 juillet 2004*

1. L'assemblée générale nomme pour une période de six ans les administrateurs Madame Luisella Moreschi et Madame Frédérique Vigneron.
2. L'assemblée générale nomme pour une période de six ans le commissaire aux comptes TOWERBEND LIMITED.
3. L'assemblée générale décide de transférer le siège social au 8, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.
4. L'assemblée renouvelle le mandat de l'administrateur Monsieur Alessandro Malaguti pour une durée de six ans.

Luxembourg, le 27 juillet 2004.

Pour AVENIDA DEL MAR S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2004, réf. LSO-AT00258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077032.3/744/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**FC2I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 98.496.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03511, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUXEMBOURG PARIS GENEVE, S.à r.l.

Signature

(077003.3/1091/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**LUXOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.041.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077224.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**LUXOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 83.041.

Le bilan au 31 juillet 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077225.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

---

**SETTLER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 21, rue Jean-Pierre Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 46.479.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077078.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**NAPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 52.641.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultats reportés .....	570.967,35 EUR
- Résultat de l'exercice .....	9.445,35 EUR
- Report à nouveau .....	580.412,70 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(076988.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**ADELAINÉ S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 65.058.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2004.

Signature.

(076987.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**FACTORINT SERVICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 70.660.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Résultats reportés .....	98.252,02 EUR
- Résultats 2003 .....	87.699,39 EUR
- Report à nouveau .....	185.951,41 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2004.

Signature.

(076989.3/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**PICHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6858 Muenschecker, 7, Duerfstrooss.  
R. C. Luxembourg B 85.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077088.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**DEVINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Tossenber.  
R. C. Luxembourg B 55.141.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2004, réf. LSO-AR07107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2004.

Pour le gérant

Signature

(077091.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**QUINCAILLERIE FINSTERWALD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 17, rue d'Audun.  
R. C. Luxembourg B 19.553.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 août 2004, réf. LSO-AT01909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Signature

(077103.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

---

**TECH-IP SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 91.651.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TECH-IP SOPARFI S.A., anciennement ROTIM SOPARFI S.A., avec siège social à L-9710 Clervaux, 11, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.651, constituée suivant acte reçu par le notaire Fernand Unsen, de résidence à Diekirch, en date du 10 août 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 818 du 4 novembre 1999, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Fernand Unsen en date du 19 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 488 du 6 mai 2003, et

- suivant acte reçu par ledit notaire Fernand Unsen en date du 30 juillet 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1124 du 29 octobre,

ayant un capital social de trente et un mille six cent vingt Euros (EUR 31.620,-), représenté par cinquante et une (51) actions d'une valeur nominale de six cent vingt Euros (EUR 620,-), entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Madame Gülperi Ebrisim, sans état, demeurant à Bruxelles (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Johan K. Schneider, ingénieur, demeurant à Overijse (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry Hellers, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social et fixation de la nouvelle adresse à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

2.- Modification de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet:

- L'achat, la vente, le routage et la ré-imputation de communications téléphoniques nationales et internationales, ainsi que la vente de services divers et connexes en matière de transmission généralement quelconque.

- La distribution de tous ces produits par elle-même ou par l'intermédiaire de toute organisation de distribution, pour compte propre ou pour compte d'autrui, dans ses propres installations de vente en gros ou en détail.

- Le commerce en gros ou en détail, de tous produits matériels et immatériels se rapportant aux secteurs de la téléphonie, de la télématique, de l'informatique et de l'électronique.

La société peut également faire toutes opérations qui se rapportent à son objet social et qui en facilitent la réalisation.

3.- Modification du dernier alinéa de l'article 9 pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 9. Dernier alinéa.** La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe dudit administrateur, possédant un droit de co-signature obligatoire, et d'un autre administrateur de société.

4.- Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

5.- Modification de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de mai de chaque année à seize heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans l'avis de convocation.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable.

6.- Nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau commissaire aux comptes.

7.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Clervaux à Luxembourg et de fixer la nouvelle adresse à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, avec modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts.

**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 4.** La société a pour objet:

- L'achat, la vente, le routage et la ré-imputation de communications téléphoniques nationales et internationales, ainsi que la vente de services divers et connexes en matière de transmission généralement quelconque.

- La distribution de tous ces produits par elle-même ou par l'intermédiaire de toute organisation de distribution, pour compte propre ou pour compte d'autrui, dans ses propres installations de vente en gros ou en détail.

- Le commerce en gros ou en détail, de tous produits matériels et immatériels se rapportant aux secteurs de la téléphonie, de la télématique, de l'informatique et de l'électronique.

La société peut également faire toutes opérations qui se rapportent à son objet social et qui en facilitent la réalisation.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le dernier alinéa de l'article 9 pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 9. Dernier alinéa.** La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe dudit administrateur, possédant un droit de co-signature obligatoire, et d'un autre administrateur de société.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 11.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 12.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de mai de chaque année à seize heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans l'avis de convocation.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable.

*Sixième résolution*

L'assemblée générale décide de révoquer les administrateurs, l'administrateur-délégué et le commissaire aux comptes actuellement en fonction, nommés lors d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 17 mai 2004, laquelle n'a été ni déposée au registre de commerce ni publiée au Mémorial C, et leur donne pleine et entière décharge.

Sont nommés comme nouveaux administrateurs:

- a) Monsieur Moustapha Grini, fonctionnaire, demeurant à 600 CYM Rabat (Maroc), Bloc J5 Amal 1 No.
- b) Monsieur Mohammed Bennouna, commerçant, demeurant à Casablanca (Maroc), N6BIS, Allée d'Errymenthe Polo.
- c) Monsieur Johan K. Schneider, ingénieur, demeurant à B-3090 Overijse, Gemslaan 50.

Est nommé comme nouveau commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 63.836.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera à l'assemblée générale de 2009.

*Septième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: G. Ebrisim, J. K. Schneider, T. Hellers, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 30 août 2004, vol. 358, fol. 14, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour copie conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 septembre 2004.

H. Beck.

(077008.3/201/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**TECH-IP SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 91.651.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 septembre 2004.

H. Beck.

(077009.3/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**HISTRIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1930 Luxembourg, 44, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 83.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02980, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HISTRIO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076601.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**HISTRIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
Siège social: L-1930 Luxembourg, 44, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 83.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2004, réf. LSO-AU02981, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour HISTRIO, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(076603.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2004.

---

**FEDIMMO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.  
R. C. Luxembourg B 87.225.

L'an deux mille quatre, le trente et un août.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société FEDIMMO S.A., avec siège social à L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 24 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1089 du 16 juillet 2002, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 19 juin 2003, publié au dudit Mémorial C, numéro 804 du 31 juillet 2003, modifiée suivant acte reçu par le même notaire, en date du 25 novembre 2003, publié au dudit Mémorial C, numéro 1341 du 17 décembre 2003,

inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 87.225.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Henri Fastre, employé, demeurant à B-4684 Haccourt, 48, rue Marchand,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Houben, employé, demeurant à B-4910 Theux, 6, close de Pierrechamps.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eugène Moutschen, administrateur de sociétés, demeurant à L-2551 Luxembourg, avenue du X Septembre.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Le transfert du siège de la société de Luxembourg à L-9991 Weiswampach, maison 150 et la modification subséquente de l'article 2 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 2. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège social de la société est établi à Weiswampach.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège de la société de Luxembourg à L-9991 Weiswampach, Maison 150 et de modifier en conséquence l'article 2 alinéa premier des statuts comme suit:

«**Art. 2. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le siège social de la société est établi à Weiswampach.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11.15 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à 770,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire.

Signé: H. Fastre, T. Houbon, E. Moutschen, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 2 septembre 2004, vol. 318, fol. 93, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Carmes.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 septembre 2004.

A. Holtz.

(076978.3/2724/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**FEDIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, Maison 150.

R. C. Luxembourg B 87.225.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 septembre 2004.

*Pour la société*

A. Holtz

*Notaire*

(076979.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2004.

**NOVODOG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-4042 Esch-sur-Alzette, 80, rue du Brill.

H. R. Luxemburg B 102.814.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den zehnten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Aloyse Biel mit Amtssitz in Esch-sur-Alzette.

Sind erschienen:

Dame Milena Stefanie Auguste Hohenstein, Privatbeamtin, geboren am 17. März 1956 in Saarbrück (D), wohnhaft in L-4042 Esch-sur-Alzette, 80, rue du Brill.

Welche Komparanten erklärten eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gründen zu wollen und baten den unterfertigten Notar folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden.

**Art. 1. Zweck-Benennung-Sitz-Dauer.** Es wird hiermit eine Einpersonengesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet die geregelt wird durch die bestehenden Gesetze und namentlich durch die Gesetze vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung sowie ihre Abänderungsgesetze und durch vorliegende Statuten.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Esch-sur-Alzette.

**Art. 2.** Der Zweck der Gesellschaft ist:

- Beratung für angehende Hundehalter:

Beratung in allen Hundefragen, wie die Auswahl des passenden Hundes nach Art und rassespezifischen Eigenschaften, Kind und Hund, Tierheimhunden, Pflege und Haltung, Hundesport usw. Seminare für Interessierte.

- Ausbildung von jungen und erwachsenen Hunden:

Die Ausbildung basiert auf den neuesten Kinologischen, als auch Tier und Humanpsychologischen Erkenntnissen. Sie besteht aus einem theoretischen Teil und den praktischen Trainingsstunden mit dem Hund. Die Ausbildung findet im Lebensumfeld des Hundes statt, wobei die besondern Wünsche wie z.B. kinderlieb, wachsam, verkehrssicher, einbezogen werden. Das Ziel ist eine solide Grundausbildung, die sichere, nicht aggressive Tiere hervorbringt, und versteht sich nicht als Sporthundausbildung. Diese Tiere werden bei Eignung an die ansässigen Sporthundevereine überwiesen.

**Therapie:**

Probleme im Hundealltag treten immer häufiger auf. Verhaltensauffälligkeiten wie u.a Weglaufen, buddeln, Pfotenlecken, Zerstörung von Gegenständen, übermäßiges Bellen, Aggression gegen Fremde, Tiere, Kinder oder den eigenen Besitzer, Ängste, unangemessenes Benehmen bei Alleinsein, können therapiert werden. Leider werden solche Tiere von ihren überforderten Besitzern oft ins Tierheim gegeben oder eingeschläfert. Das unerwünschte Verhalten kann meist erfolgreich durch eine angemessene Therapie abtrainiert werden.

**Pflegeservice:**

Fütterung und Pflege von Haustieren bei kurzfristiger Abwesenheit der Besitzer und Gassigehen oder längere Spaziergänge für Hunde können gebucht werden.

**Art. 3.** Die Gesellschaft nimmt den Namen NOVODOG, S.à r.l. an.

**Art. 4.** Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendvierhundert Euro (12.400,- EUR) aufgeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundervierundzwanzig Euro (124,- EUR), vollständig und in bar eingezahlt, was der Notar ausdrücklich bestätigt.

Das Gesellschaftskapital ist durch Dame Milena Hohenstein, vorbenannt, gezeichnet.

**Art. 6. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer verwaltet, welche die ausgedehntesten Vollmachten haben um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen und um die Disponierungs- und Verwaltungsakte auszuführen, welche den Gesellschaftszweck betreffen.

**Art. 7. Geschäftsjahr - Inventar - Gewinnverteilung.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr endet am 31. Dezember 2004.

**Art. 8.** Die Bücher der Gesellschaft werden nach handelsüblichem Gesetz und Brauch geführt. Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar der Aktiva und Passiva und eine Bilanz welche den Inventar zusammenfasst, aufgestellt.

Der Gesellschafter bestimmt über die Verfügung des Nettogewinns, nach Überweisung von fünf Prozent des Gewinns auf die gesetzliche Reserve.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird nicht durch den Tod, die Geschäftsunfähigkeit oder den Bankrott des Gesellschafters aufgelöst.

**Art. 10.** Sollte die Gesellschaft aufgelöst werden so wird die eventuelle Liquidation vom Geschäftsführer im Amt oder von einem Liquidator, der von der Generalversammlung der Gesellschaft bezeichnet wird, ausgeführt, unter Zugrundlegung der Mehrheit welche in Artikel 142 des Gesetzes vom 10. August 1915 oder Abänderungsgesetzen festgelegt ist. Der oder die Liquidatoren sind mit den ausgedehntesten Vollmachten zur Realisierung der Aktiva und zur Zahlung der Passiva ausgestattet.

Die Aktiva der Liquidation werden nach Abzug der Passiva dem Gesellschafter zugeteilt.

**Art. 11.** Für alle in den gegenwärtigen Satzungen nicht ausdrücklich vorgesehenen Punkte verweisen die Parteien auf die gesetzlichen Bestimmungen.

*Bestimmungen*

Sodann erklärt der alleinige Gesellschafter:

a) dass die Gesellschaft weiterhin durch Dame Milena Hohenstein, vorbenannt, als Geschäftsführer mit alleiniger Unterschrift vertreten wird.

b) dass die Adresse der Gesellschaft sich in L-4042 Esch-sur-Alzette, 80 rue du Brill.

*Kosten*

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen gegenwärtiger Urkunde werden auf ungefähr achthundert Euro (800,- EUR) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Esch-sur-Alzette, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Hohenstein, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 août 2004, vol. 900, fol. 40, case 6. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 9 septembre 2004.

A. Biel.

(074644.3/203/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2004.